

**Bon à
Savoir!**
du numérique



**France
Connect**

FRANCE CONNECT

Accédez simplement
aux services publics



Aujourd'hui, nous vous parlons d'une fonctionnalité que vous avez peut-être vue sur les services publics en ligne (impôts, CAF, Assurance Maladie...). Il s'agit de France Connect qui vous facilite la vie à condition de comprendre son mécanisme.

Ça tombe bien, nous sommes là pour vous l'expliquer !

France Connect est une solution proposée par l'État pour garantir la sécurité de vos comptes de services publics et de vos informations tout en ne créant qu'un seul identifiant pour plus de 1000 sites.

Comment ça marche ?

Pour utiliser la fonctionnalité France Connect, il faut au préalable avoir créé et utilisé un compte parmi la liste suivante : Impôts.gouv / Ameli / L'Identité numérique / MSA / Mobile Connect et moi.

Pourquoi ?

Parce que seul ce compte vous servira de clé pour accéder à d'autres sites gouvernementaux comme la CAF, par exemple. "S'identifier avec France Connect", c'est

donc pouvoir accéder à vos informations sur le site des impôts en utilisant ses identifiants Ameli ou MSA.

C'est une gymnastique de l'esprit quand on commence, mais France Connect rend bien des services : un seul identifiant et un seul mot de passe à retenir pour une multitude de sites à retrouver ici : <https://franceconnect.gouv.fr/nos-services>.

Si jamais vous rencontrez des difficultés ou souhaitez progresser dans le domaine numérique, les conseillers numériques du territoire de la #CCAPV animent des ateliers gratuits et accessibles à tous !

Contactez-les par mail : conseiller.numerique@ccapv.fr, et retrouvez toute l'actualité des conseillers numériques du territoire de la #CCAPV ici:

👉 <http://ccapv.fr/servi.../france-services/conseils-numeriques>